

RAID DU ROI RENÉ

14
septembre
2024

2 pers./équipe
1 vélo/2 casques

4^e édition — ANGERS

Pyramide du Lac d'Angers

COURSE NATURE
CANOË
RUN AND BIKE

NOUVEAU
Départ 10h
pour tous

Contact CAS-ASCEMA :

06 78 90 77 73

raid.rol.rene@gmail.com

Inscription :

<https://ascema49.wordpress.com>



ANGERS VILLE
SPORTIVE



Le mot des Présidents du CAS et de l'ASCEMA

C'est avec un immense plaisir que le Comité d'Action Sociale et l'ASCEMA Ville d'Angers, CCAS et Angers Loire Métropole vous invitent le 14 septembre au 4ème Raid du Roi René sur le magnifique site naturel du Lac de Maine.

Depuis 2021, vous venez très nombreux au Raid organisé par la section course à pied accompagnée de quelques sections de l'ASCEMA.

La section œuvre avec beaucoup de passion pour accueillir les participants venus concourir aux challenges Entreprises, Agents Territoriaux et tout public avec trois disciplines (course à pied, canoé et VTT) par équipe de 2.

Je voudrais remercier la Municipalité pour son immense soutien dans l'organisation de cet évènement ainsi que les nombreux bénévoles nécessaires au bon déroulement de cette manifestation.

Un grand merci à l'UNASAT pour leur soutien et l'affichage du Raid dans leur calendrier : <https://unasat.fr>

Alors n'hésitez plus, inscrivez-vous afin de vous confronter amicalement en équipe, féminine, masculine ou mixte dans la bonne humeur et la convivialité.



Pascal Besnard
Président
Comité d'Action Sociale
Ville d'Angers, CCAS, ALM



Myriam Laudet
Kammermann
Présidente
de la Commission ASCEMA

Le mot du Président de UNASAT

Comme en 2021 et 2023, l'UNASAT est heureux d'inscrire à son calendrier le 4ème Raid proposé par l'équipe du CAS ASCEMA ATHLETISME d'ANGERS pour la course des territoriaux.

Un petit mot sur l'UNASAT : C'est une association qui regroupe dix-sept associations sportives territoriales issues de diverses collectivités (ce sont des villes, des communautés d'agglomération, des conseils régionaux et généraux ou toute autre structure territoriale). La vocation de l'UNASAT est de fédérer les agents territoriaux par le biais de la pratique sportive. Ainsi les agents actifs et retraités peuvent se retrouver 4 à 5 fois dans l'année lors des compétitions organisées sous forme de critères nationaux.

Les associations adhérentes de l'UNASAT organisent ces manifestations, seules ou en partenariat en venant se greffer sur des épreuves existantes : cross-country, courses pédestres sur route et nature mais aussi ski de fond, pétanque, VTT et badminton. Bien sûr d'autres disciplines pourraient être inscrites au calendrier.

Très belle compétition et prenez plaisir à vous amuser ! Merci aux adhérents du Cas Ascema de s'investir pour le bon déroulement de l'épreuve



Jean Louis Girard
Président
UNASAT

Règlement du Raid Roi René 2024

Tarifs :

- 50€ par équipe entreprises, villes territoriales non adhérentes UNASAT et tout public
 - 45€ par équipe pour les villes territoriales adhérentes UNASAT
- Date des inscriptions du 1^{er} mai 2024 au 08 septembre 2024 sur le site : ascema49.wordpress.com

Parcours :

- Par équipe de 2, les participants réalisent successivement :
Course à pied 6 km
Canoë 2 boucles de 1 km soit 2 km
Run & bike (1 vtt pour deux avec chacun son casque) 8 km
Surprises sur le parcours

Horaires :

- Pour tous
08h30 : Retrait des dossards
09h35 : Briefing
09h45 : Échauffement par Magic Form
10h00 : Départ depuis la Pyramide
12h30 : Remise récompense
13h15 : Vin d'honneur et ensuite repas (12€ par personne le repas)

Récompenses :

- Territoriaux : 3 premières équipes femmes - 3 premières équipes mixtes - 3 premières équipes hommes
Entreprises : 3 premières équipes femmes - 3 premières équipes mixtes - 3 premières équipes hommes
Tout public : 3 premières équipes femmes - 3 premières équipes mixtes - 3 premières équipes hommes
(pas de classement scratch)

Pour participer au Raid :

- Ne seront pris en compte que les bulletins accompagnés du paiement et les photocopies des justificatifs d'aptitude (certificat médical) course à pied ou multi-sport en compétition ou une décharge signée du participant et le formulaire signé pour la natation.

Run & bike :

Principe :

Alterner course à pied et vélo par équipe de 2 en ne disposant que d'un seul vélo et que le casque soit porté pendant la course par chaque participant

Respecter obligatoirement les consignes suivantes :

Le vélo doit toujours être pris en main par l'un des 2 équipiers.

En aucun cas, le vélo ne doit être posé au sol ou mis sur la béquille.

La fréquence des relais est libre.

Il est interdit de monter à 2 sur le vélo.

Les 2 équipiers ne doivent pas être distancés de plus de 10m.

Les 2 équipiers doivent porter un casque pendant la course

Arrivée :

Le temps est pris en compte lorsque les 2 équipiers ont franchi la ligne d'arrivée ensemble.

Nombre de participants :

60 équipes toutes confondues

Sécurité :

Canoé : savoir nager au moins 50 m et porter le gilet de sauvetage

Run & bike : port du casque obligatoire pour les 2 équipiers

Droit à l'image :

Par sa participation au Raid du Roi René, chaque participant autorise expressément le CAS ou ses partenaires à utiliser, à reproduire ou à refaire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive en vue de toute exploitation de communication.

Tout participant renonce à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Engagement :

Chaque participant s'engage durant cette course à respecter la nature (respect de la faune et de la flore, jet de déchet formellement interdit, limitation des nuisances sonores) et le parcours (modification ou détérioration du balisage interdits, coupe délibérée hors du chemin balisé proscrite), ainsi que l'ensemble des directives de courses définies par les organisateurs.

Dans le cas où il est constaté un non-respect de ces règles, l'équipe sera immédiatement disqualifiée.

Responsabilité/assurance responsabilité civile :

Les organisateurs sont couverts pour les risques en responsabilité civile auprès de l'assurance.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance provoqué par un mauvais état de santé ou de matériel.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit.

L'inscription à la course vaut acceptation du règlement.

Vestiaire / douche :

Vestiaire et douche à la Pyramide

Programme pour tous

10H

12H30

13H15

Départ

Récompenses

Vin d'honneur / Repas

08h00 : Retrait des dossards

09h35 : Briefing

09h45 : Échauffement par Magic Form

10h00 : Départ

12h30 : Récompenses à l'arrivée du dernier concurrent

13h15 : Vin d'honneur / repas

Formules aux choix pour les entreprises

	Offres S 50€	Offres M 150€	Offres L 200€
L'engagement d'une équipe	OUI	OUI	OUI
Votre entreprise nommée lors de l'événement		OUI	OUI
Votre logo sur le bandeau de notre site internet		OUI	OUI
Vos supports publicitaires placés dans l'aire de transition		OUI	OUI
Votre présence à la remise des podiums			OUI
Votre présence au vin d'honneur et repas			OUI

ATTENTION :

Le Comité d'Action Sociale de la ville d'Angers n'est pas reconnu d'utilité publique

Pour vos dons ou inscriptions, il sera possible d'éditer un reçu
mais pas de reçu fiscal

Bulletin d'engagement

Uniquement par écrit et à retourner impérativement avant le 08 septembre 2024

Vous participez à la course Territoriaux

Vous participez à la course Entreprise

Vous participez à la course tout public

Suivre sur le site l'avancée du nombre de places restantes

Equipier 1 :

NOM – Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Né(e) le : Sexe : F M

Tel : / / / / Adresse mail :

Atteste sur sa bonne foi savoir nager 50 m - Taille gilet sauvetage : S / M / L / XL

Equipier 2 :

NOM – Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Né(e) le : Sexe : F M

Tel : / / / / Adresse mail :

Atteste sur sa bonne foi savoir nager 50 m - Taille gilet sauvetage : S / M / L / XL

Nom de l'entreprise ou collectivité ou tout public :

Inscription course entreprise / territoriaux non Unasat / tout public : 50 €.....

Inscription collectivité / ville Unasat : 45 €.....

Inscription repas 12 € par personne :

Paiement : chèque à l'ordre du CAS ASCEMA et à retourner avec le bulletin, les certificats médicaux ou licences à :

Nadine THIERRY

3 square des Belles Magnifiques

49124 Le Plessis Grammoire

tel : 06 78 90 77 73

J'atteste avoir lu le règlement et fournir le certificat valide au jour de la course.

Signature des deux participants.



Merci à nos partenaires

